

## Commune de Malauzat. Les travaux du Conseil Municipal

Vendredi 30 avril 2010 à 19 h en salle du Conseil, a eu lieu la réunion du Conseil Municipal.

### Ordre du jour soumis à délibération du Conseil :

- ❖ Approbation des procès-verbaux des séances du 5 février et du 26 mars 2010.
- ❖ Approbation du lancement de travaux et de leurs financements prévisionnels.
  - Toitures grange communale et ancien local technique. Lors de sa séance du 5 octobre 2009, le Conseil municipal avait inscrit en priorité, au titre du programme de fond d'intervention communal du Conseil Général (le FIC), à la rubrique bâtiments communaux, la réfection de 160 m<sup>2</sup> de toiture (charpentes, tuiles et zinc). Les devis ont été réactualisés. Le Conseil municipal approuve la proposition du maire de retenir pour ces travaux l'entreprise TOMAS de Mozac pour un montant de 35 199 euros TTC. Cette opération devrait passer en commission permanente du Conseil Général en juin et être subventionnée à hauteur de 30 % du montant HT. Les travaux seront réalisés au dernier trimestre 2010.
  - Bâtiment de la mairie. Le Conseil approuve la proposition du maire de retenir l'entreprise SABATTERY de Sayat pour le remplacement de menuiseries sur la façade Nord du bâtiment (deux portes, un portail, une fenêtre et une porte intérieure coupe feu) pour un montant de 6 408 euros TTC.
  - Garage communal. Le Conseil approuve la proposition du maire de retenir l'entreprise Atelier Bel Air (ABA) d'Ennezat pour la fourniture et installation d'un poêle de chauffage du local, à granulés de bois, avec pose d'une cheminée en toiture, pour un montant de 5 520 euros TTC. Le maire rappelle que le Conseil Général avait accepté à l'origine du projet, de subventionner à hauteur de 25 % le coût d'achat des fournitures.
  - Réseau d'assainissement de St-Genès l'Enfant. Carrefour de la Ronzière avec les Moulins Blancs, deux constructions prévues, nécessitent l'extension du réseau rejoignant la station de relevage située route d'Enval. Le Conseil approuve la proposition du maire de retenir la société SEMERAP pour l'extension du réseau à un coût de 22 992 euros TTC.
- ❖ Subventions communales. Approbation de la proposition du maire d'accorder une enveloppe globale de 3 048 euros d'aides financières aux associations communales, extra-communales et autres, dans le cadre de leurs activités ou de leurs projets ayant un intérêt éligible dans les actions que la commune peut légalement aider.
- ❖ Achat de matériel.
  - Informatique pour l'école primaire. L'ordinateur de bureau acheté en 2002 pour la directrice, est maintenant obsolète. Après étude et prospection de fournisseurs, il convient de le remplacer par un micro-ordinateur portable plus performant et permettant aussi des utilisations ponctuelles dans les classes. Le Conseil approuve l'offre de la société E. Leclerc Espace Mozac pour un montant de 805 euros TTC, accessoires et logiciels inclus.
  - Entretien des espaces verts et du terrain de football. Le Conseil approuve la proposition du maire de retenir l'entreprise LAURENT de Châteaugay pour la fourniture d'un distributeur à engrais équipé de roues spéciales gazon pour ne pas laisser d'empreintes au sol, d'une capacité de 260 litres et tractable par le microtracteur-tondeuse de la commune. Coût d'investissement 2 291 euros TTC, récupéré en moins de 3 ans au rythme des travaux sous-traités actuellement.
- ❖ Approbation de trois décisions modificatives aux budgets, dont une sur le budget eau / assainissement pour annulation d'une facture d'eau de 63 euros, et deux sur le budget communal pour des virements d'ordre entre comptes à la demande du comptable du Trésor.

### Divers :

- Tour de table par les conseillers des comptes-rendus de diverses réunions intercommunales ou syndicales auxquelles la commune participe ou est adhérente. A noter d'ici la fin de l'année 2010, la mise en sécurisation du carrefour de la rue Jean Zay et de la rocade Ouest sur la commune de Mozac avec îlots de direction, voies de tourne à gauche et passage piétons protégé. Financement assuré principalement par le Conseil Général avec participations financières de la commune de Mozac et de Riom-Communauté.
- Lancement d'un groupe de travail au sein du Conseil pour proposer des solutions ou options permettant de réduire les nuisances sonores à l'intérieur et à l'extérieur des salles polyvalentes.